

## Les observations

## Observation n°210 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 22 h38

Je suis pour le remplacement du télésiège des Chaudannes, mais pas de la façon dont cela est présenté dans le projet, face aux retombées environnementales. Je ne comprends pas tout.

D'autant plus qu'avec le confinement, cela ne donne pas la possibilité à tous de venir s'informer en mairie, et de trouver du temps pour y penser, dans cette situation de crise.

La conjoncture est également incertaine.

Il faudrait donc repousser cette enquête public au dé-confinement.

[Replier](#)

## Observation n°209 (Web)

👤 Par Gilbert Naturele

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 22 h22

Je formule un avis très favorable à la réalisation de ce projet objet du présent arrêté

## Observation n°208 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 21 h45

Très beau projet pour la station. favorable à 100%

## Observation n°207 (Web)

👤 Par Annabelle PASQUIER

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 21 h25

Je suis pour le changement du télésiège des Chaudannes qui mérite d'être renouvelé par du matériel plus moderne et plus sécurisant. Mais totalement contre la destruction de la montagne et de la liaison avec Albiez.

[Replier](#)

## Observation n°206 (Web)

👤 Par Damien Goubreau

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 21 h09

Les paysages grandioses du côté de la Pointe d'Emy ont été rendus accessibles par l'ouverture du télésiège des Chaudannes, permettant au plus grand nombre d'en apprécier les splendeurs.

Si le remplacement du télésiège des Chaudannes semble nécessaire, la solution exposée dans ce projet semble un peu violente et court-termiste : aller au plus rapide, et plus simple : éteindre la montagne !

Retrouvons un peu d'humilité et cessons de tout vouloir transformer, modifier à notre besoin sans nous préoccuper de l'avenir et de l'éthique pour tenter de façon un peu pathétique de sauver un modèle qui semble bien mal parti (celui du toujours plus).

L'évolution du climat est là et il faudrait commender à réfléchir à la transition à amorcer pour s'y adapter plutôt que de penser à transformer la nature pour tenter de tirer le maximum des quelques (dizaines, peut-être) années qui restent à l'industrie du tourisme de la neige, tout en hypothéquant l'après (quand le tourisme ne sera plus lié à la glisse mais aux paysages, il faudra faire quoi de la belle plateforme des Chaudannes ?).

Enfin, voilà, je pense que c'est clair : je suis radicalement opposé au projet tel qu'il est présenté. J'imagine que le remplacement du télésiège peut sans doute se faire selon d'autres modalités, la commune ne manque pas de ressources, ni de compétences...

[Replier](#)

## Observation n°205 (Web)

👤 Par Emmanuelle Follin

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 21 h06

Bonjour,

Je ne sais pas comment m'exprimer autrement :

Quand allez-vous comprendre l'importance de respecter l'environnement dans lequel nous vivons ?

S'il vous plait, ne touchez pas à la Pointe des Chaudannes. En lisant les contributions précédentes, il me semble qu'il existe une multitude d'alternatives bien plus pertinentes que votre proposition. Pensez aux générations qui arrivent.

[Replier](#)

## Observation n°204 (Web)

👤 Par Pierre VERNEY

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 21 h04

Le télésiège des chaudannes donne accès au point culminant de la station , donnera un panorama sur les domaines skiables ALBIEZ ET SYBELLES ( rare aux Karellis) et surtout recentre le flux des skieurs concentré jusque là sur la partie gauche de notre domaine en saturation très souvent.

Il permettra également de proposer un appareil rapide pour un choix de piste multiple : bleu, rouge et noir pourrai également permettre la suppression du téléski de la plagne , appareil très dangereux et impossible à utiliser avec des skieurs moyens et la plupart des enfants.

Le télésiège des chaudannes pourra également préparer une liaison éventuelle avec la station d'ALBIEZ. Moniteur de ski depuis plus de trente , je pense que cet appareil, dans sa nouvelle version est indispensable.

[Replier](#)

## Observation n°203 (Web)

👤 Par Claudine HETROY

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 20 h39

Bonjour,

Je viens régulièrement et avec plaisir profiter de la montagne et du ski à partir du village d'Albane. Je partage le fait que le télésiège de Chaudannes ait besoin d'être remplacé.

Mais je suis totalement opposée à la destruction de l'aspect naturel du sommet pour cette réalisation.

Cordialement,

[Replier](#)

## Observation n°202 (Web)

👤 Par Emmanuelle GAUDEMER

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 20 h34

je considère que ce projet est une aberration. A l'heure où nous devrions tous prendre conscience qu'il convient de changer de posture au regard des enjeux environnementaux, de la préservation de la nature, de la biodiversité, de nos enfants qui iront à la montagne pour "autre chose" que skier, car il n'y aura peut être bientôt plus de neige.

La question est la rénovation, le ré emploi, se projeter dans ce que sera le tourisme en montagne demain.

Donc POUR le remplacement du télésiège mais CONTRE le fait de toucher à la pointe des Chaudannes.

[Replier](#)

## Observation n°201 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 20 h19

Je suis contre le projet qui aura des effets dévastateurs sur les crêtes et la pointe des Chaudannes et qui s'inscrit dans un projet plus global de liaison Albiez-Karellis qui ne dit pas son nom.

[Replier](#)

## Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Déposez votre observation aujourd'hui avant **16h30**.

[Déposer une observation](#)

## Partagez sur les réseaux sociaux

l'adresse de ce registre numérique.

## Prochaines permanences

➤ **Lundi 23 novembre 2020**

Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00

➤ **Lundi 23 novembre 2020**

Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

[Voir tout le calendrier](#)

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

## A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

## Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

## Siège de l'enquête publique

**MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE**

## Adresse

161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

🕒 **Voir les horaires d'ouverture**

Commissaire enquêteur(rice)  
Madame Nathalie GRYSZPAN

## Adresse

Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

## Les observations

## Observation n°220 (Web)

▲ Par Marc MARTIN

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 09 h21

Des théoriciens courageux il y en a plein cachés derrière leur écran d'ordi... S'il n'y avait eu que des entreprenants de cette acabit, il n'y aurait pas beaucoup d'emplois dans nos montagnes aujourd'hui. Vivez à l'année, tirez l'intégralité de vos revenus de nos montagnes et après peut être vous pourrez nous expliquer ce que l'on doit y faire et comment le faire. Aujourd'hui, les montagnards n'ont jamais autant pris en compte les aspects environnementaux de leur domaine skiable d'où leur restructuration moins de pylônes, plus de pistes, re végétalisations etc... Alors oui a 100% au télésiège de la Chaudanne.

[Replier](#)

## Observation n°219 (Web)

▲ Anonyme

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 09 h20

Aplanir la montagnes pour gagner 3min ???? Nous en sommes toujours là ????

Les stations doivent arrêter de dépenser l'argent public pour le tout ski. Quand prendront-elles en compte le réchauffement climatique? L'or blanc va bientôt tarir et il ne restera que les dettes pour la génération à venir.

Ce projet est un pied dans la porte pour la liaison Albiez/Karellis, et cette liaison ne sera jamais rentable. Elle permettra juste à quelques propriétaires fonciers de "faire un bon coup". Ce n'est pas un "simple changement de télésiège", c'est le début d'un projet anachronique et déjà dépassé .

[Replier](#)

## Observation n°218 (Web)

▲ Anonyme

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 08 h40

Les temps ,les epques changent,suite 1 la pandémie actuelle,les habitudes de conso evoluent,la clientèle recherche la nature et l expérience des choses simples.

La France dispose déjà d un large choix de domaines skiables

Laissons nous encore quelques espaces vierges et libres

[Replier](#)

## Observation n°217 (Web)

▲ Par THIERRY RAVIER

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 08 h03

Bonjour

Le remplacement du TS des Chaudannes par un télésiège débrayable est très important techniquement et économiquement.

- Techniquement car actuellement il faut pas moins de 20 minutes pour monter au sommet depuis le pied de la remontée et en tant que moniteur de ski c'est une remontée que nous prenons très rarement avec les clients. même constant chez les clients skiant seul. C'est la remontée la moins fréquentée de la station. Trop lent et en plus il est positionné dans une zone assez froide. Avec le nouveau TSD on serait au sommet en moins de 15 minutes en partant du bas de la station. Une vrais révolution. cela permettra de répartir les skieurs sur tout le domaine car une bonne partie des gens veulent aller aux Arpons et passe tous par le TSD du Vinouve. se qui a pour conséquence l'engorger et d'engorger celui des Arpons. Le flux serait répartie entre le TSD de Vinouve et le TSD des Chaudannes qui permet aussi d'aller aux Arpons.

- Economiquement aussi car une station qui n'invest pas reste à la traîne derrière les autres stations ce qui pourrait avoir des conséquences sur l'économie. La station serait moins attractive que ses concurrentes donc moins de clients.

Ce télésiège a plus de 30ans, il serait bon de passé dans le 21ème siècle. la société va de plus en plus vite et les clients ne veulent plus perdre de temps.

- L'emplacement proposé tiens compte d'une éventuelle futur liaison avec Albiez. Même si cela semble mal engagé pour Albiez, la non prise en compte dans le projet serait une grave erreur.

Il faut anticipé cette liaison afin de ne pas, dans Sans ou plus, le regretter et devoir réinvestir pour modifier le TSD des Chaudannes.

Donc en résumé je suis pour à 100% pour le changement du TS en TSD.

Merci

[Replier](#)

## Observation n°216 (Web)

▲ Par Cédric Martin

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 08 h01

Je ne vois pas pourquoi on peut s opposer au renouvellement d un appareil existant considérant qu il n étant pas le domaine et

Que la plupart des opposants seront les premiers à l utilisé ou demander du travail à l exploitant. Vu le contexte actuel un peu de travail pour les acteurs de la vallée est le bienvenu je pense.

[Replier](#)

## Observation n°215 (Web)

▲ Par Gilbert EDMOND

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 07 h37

Remplacement des télésiège des chaudannes.

A la lecture d'une partie des observations de cette enquête, il semble que le projet de changement de télésiège soit une tribune pour des écologistes-anonymes.

Le projet : Il s'agit de renouveler un télésiège, comme le préconise la réglementation pour les appareils de plus de 30 ans. Celui-ci, aménagé en 1988 est concerné. Son système à pinces fixes rend difficile l'embarquement et le débarquement des skieurs. Il est donc logique de le remplacer par un système à pinces débrayables d'une utilisation plus commode.

Un nouveau télésiège de ce type impose une plus grande longueur pour le débarquement des skieurs en partie haute. C'est ce qui occasionne un terrassement plus important pour installer la gare d'arrivée et son dégagement.

Une partie du terrassement a été entrepris en 1988 pour la première installation et doit être agrandi, sans pour autant supprimer la pointe des chaudannes, puisque le terrassement s'effectuera sur son flanc. Ce choix proposé par un bureau d'études, est celui qui a le moins d'impact sur l'environnement. Par ailleurs le remplacement de ce télésiège s'avère être une nécessité parmi d'autres pour pérenniser l'activité touristique des Karellis.

Au-delà des aspects techniques liés à la sécurité et à l'efficacité, le changement du télésiège des chaudannes permettra à la Régie des remontées mécaniques de maintenir une prestation de qualité (et des emplois).

En conclusion je suis, comme la majorité des intervenants, favorable au changement de télésiège et gêné par une diversion militante. Les interventions d'écologistes auto-proclamés risquent de porter préjudice à la renommée des Karellis.

Gilbert EDMOND

[Replier](#)

## Observation n°214 (Web)

▲ Par Josselin BONNEAU

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 00 h25

Je n'ai pas eu le courage de lire ce dossier entièrement mais bravo à celles et ceux l'ayant fait et ayant donc pu argumenter sérieusement.

Je me suis principalement concentré sur les variantes car la solution proposé est clairement à mettre de côté.

En effet, la solution première n'est ni souhaitable écologiquement ni économiquement. Le réchauffement climatique, l'économie actuelle en difficulté avec la crise sanitaire, la préservation de l'environnement sont une partie des éléments qui doivent remettre en question ce projet.

D'autres parts, il n'y a aucun comparatif entre la solution première et les variantes qui permettent de réfléchir à des observations réellement intéressantes.

Au vue de la vétusté de ce télésiège et des coûts de réparation de l'actuel (à vérifier), il semble nécessaire de devoir le remplacer par un télésiège à pince fixe, celui-ci limitant les dépenses, les travaux en gare aval et surtout en gare amont et donc la destruction de milieu.

Le projet de liaison entre Albiez et Les Karellis ayant été validé mais sans télésiège de liaison côté Albiez, il n'y a donc aucune raison de détruire un sommet, le nouveau télésiège peut alors être installé en lieu et place de l'ancien.

Je me permets cette aparté. Il s'agit aujourd'hui de réfléchir sur une vie où le tourisme hivernal ne sera pas ce qu'il a été. Ce projet est une nouvelle fuite en avant. La station des Karellis, les villages d'Albanne, de Montricher et du Bochet (pour ne citer que les principaux) possède une richesse faunistique, floristique, culturelle et humaine. Il s'agit de réfléchir ensemble sur des projets soutenables économiquement, écologiquement et socialement pour permettre des lendemains plus enviables. Les dernières générations et les suivantes ont besoin d'un pont pour continuer à vivre dans la commune, ne leur offrent pas un mur.

Je suis donc défavorable à ce projet et ne manquerais de donner mes observations sur d'éventuelles variantes une fois que des comparatifs de qualités et non biaisés seront mis à disposition de chacun-e.

[Replier](#)

## Observation n°213 (Web)

▲ Par Nicole et Gilles NOILHETAS

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 23 h29

Le remplacement du télésiège vétuste des Chaudannes est légitime. Par contre, la solution proposée pour son remplacement aboutit à un projet surdimensionné portant gravement atteinte à l'intégrité du site : déplacement des gares de départ et d'arrivée et une plateforme de 6800 m2 pour accueillir les skieurs en arasant la montagne, ceci pour le simple remplacement du télésiège des Chaudannes ! Dans le cadre strict du remplacement du télésiège des Chaudannes nécessaire car il ne correspond plus aux normes de confort d'utilisation et de sécurité, ce tracé ne se justifie pas d'autant plus que d'autres solutions existent moins coûteuses et moins dispendieuses en terme d'emprise et d'empreinte sur le site. Le véritable objectif de ce projet tel que présenté est en fait de préparer la liaison Les Karellis - Albiez. Ne pas poser la question clairement dans le cadre de cette enquête publique consiste à priver les citoyens d'un vrai débat démocratique sur l'enjeu réel du projet.

Pour les raisons évoquées, nous sommes contre le projet dans la solution envisagée.

Dans le contexte d'une crise sanitaire mondiale engendrant une crise économique grave et du dérèglement climatique généralisé, il est hautement souhaitable de repenser l'économie globale du remplacement du télésiège des Chaudannes en faisant des choix raisonnables sur le tracé et la capacité du nouvel équipement dans le strict intérêt de la station des Karellis et de sa clientèle.

Préservez ce qui fait la force de cette station en la modernisant en terme d'équipement mais en minimisant l'empreinte correspondante sur son site qui en est un atout majeur et sans se lancer dans un vaste projet qui mériterait pour le moins une étude sérieuse de rentabilité et qui de plus, dénature un site naturel.

Nicole et Gilles Noihetas Albanne

[Replier](#)

## Observation n°212 (Web)

▲ Par GERARD SCHREPFER

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 23 h07

L'importance des travaux défigurera la montagne et la nature originel dont nous pouvons bénéficier. L'agrandissement du domaine skiable engendrera une augmentation de la fréquentation de la station. Choisi pour son caractère familiale notre station n'a pas à ambitionner les dimensions industrielles de l'or blanc de certaines stations voisines. L'altitude reste faible. Dans une conjoncture de réchauffement climatique cet investissement n'est pas judicieux. Une autre approche de la montagne est à développer plus proche du patrimoine naturel.

[Replier](#)

## Observation n°211 (Web)

▲ Par Virginie MEDICO

🕒 Déposée le 22 novembre 2020 à 22 h57

Non à la destruction de la montagne mais OUI au remplacement du télésiège des chaudannes

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

## A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

## Plan du site

- Présentation
- Déroutement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

## Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

📍 Adresse  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

🕒 Voir les horaires d'ouverture

## Commissaire enquêteur(rice)

Madame Nathalie GRYNSPAN

📍 Adresse  
Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

[Présentation](#)[Déroulement](#)[Documents de présentation](#)[Les observations](#)[Déposer une observation](#)

## Les observations

### Observation n°224 (Web)

Par Pierre ALBRIEUX

Déposée le 23 novembre 2020 à 09 h57

Favorable au déplacement du télésiège qui enrichi l'image de la station

### Observation n°223 (Web)

Par alain JOUVE

Déposée le 23 novembre 2020 à 09 h51

Ne pouvant skier j'apprécie le déplacement du télésiège

### Observation n°222 (Web)

Par Françoise et Pierre VALAT

Déposée le 23 novembre 2020 à 09 h41

Poser, dans ce référendum, cette question sous cette forme n'est pas très honnête puisque réglementairement le télésiège doit être remplacé ayant dépassé la durée légale de sécurité. Il aurait été plus normal de demander :

Etes-vous d'accord pour le déplacement de l'arrivée du télésiège en précisant l'ensemble des travaux nécessaires à cette opération et les conséquences financières locales qui en découleront.

Encore mieux : faire choisir entre les différentes solutions qui existent en précisant leurs avantages, leurs inconvénients et leur couts. En effet d'autres sites d'arrivée sont possibles

Que se cache-t-il derrière la formulation de cette question si ce n'est l'embarras des promoteurs de ce changement d'arrivée du télésiège dont on veut cacher les raisons profondes : la liaison avec Albiez.

Mais pourquoi donc cela les gêne-t-il ?

D'abord parce que les travaux du déplacement de l'arrivée du télésiège nécessitent, entre autres, de raser ni plus ni moins le sommet de l'emblématique pointe des Chaudannes ; d'où une modification importante du paysage.

Puis masquer la réalité de l'opération menée par la mairie d'Albiez. Celle-ci se trouve dans une situation financière hors normes étant une des municipalités les plus endettées de France ; elle cherche, en reliant leur station de ski à celle des Karellis, à se refaire une santé financière.

On ne reviendra pas sur les différentes difficultés inhérentes à cette liaison soulevées par ailleurs. Elles devraient avoir été réglées avant de se lancer dans une opération de cette ampleur qui, si la liaison ne se fait pas, aura défiguré la montagne pour rien, sans parler du cout financier !

En fait j'entrevois le processus (malhonnête ? ?) qui consisterait à dire : si le déplacement de l'arrivée du télésiège se réalise comme prévu sur le sommet de la pointe des Chaudannes « il faut absolument faire la liaison pour rentabiliser cette réalisation »

S'en suivra une augmentation inévitable des impôts locaux puisqu'il faudra bien régler la facture et que la station des Karellis ne pourra pas seule éponger une telle dépense. Or est-ce le moment de faire ce genre d'opération douteuse compte tenu de la situation financière de notre pays et donc de notre région.

[Replier](#)

### Observation n°221 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 09 h36

Bonjour

Je suis très défavorable au projet retenu qui détruirait la pointe des Chaudannes.

Il me semble que l'exploitation à tout va de la montagne doit cesser. En ces temps compliqués de confinement où l'accès à la montagne nous est interdit pour cause d'épidémie mondiale déclenchée par l'action destructrice de l'homme sur son environnement, nous devons changer et arrêter de nous engouffrer dans la destruction de forêts, des environnements naturels pour l'exploitation humaine de ces environnements.

Il nous faut changer maintenant où la situation que nous vivons aujourd'hui se reproduira. Je suis pour le démantèlement de tous les télésièges et l'invention d'un nouveau rapport à la montagne, plus doux, moins destructeur, plus raisonné. Parce que c'est maintenant qu'il nous faut repenser notre façon de vivre et venir en montagne je propose que le budget alloué au télésiège soit dédié à la mise en place d'une réflexion collective avec tous les acteurs de la montagne pour faire autrement, maintenant.

Merci

Bien cordialement

[Replier](#)

### Observation n°220 (Web)

Par Marc MARTIN

Déposée le 23 novembre 2020 à 09 h21

Des théoriciens courageux il y en a plein cachés derrière leur écran d'ordi... S'il n'y avait eu que des entrepreneurs de cette acabit, il n'y aurait pas beaucoup d'emplois dans nos montagnes aujourd'hui.

Vivez à l'année, tirez l'intégralité de vos revenus de nos montagnes et après peut être vous pourrez nous

[Lire plus](#)

### Observation n°219 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 09 h20

Aplanir la montagnes pour gagner 3min ???? Nous en sommes toujours là ????

Les stations doivent arrêter de dépenser l'argent public pour le tout ski. Quand prendront-elles en compte le réchauffement climatique? L'or blanc va bientôt tarir et il ne restera que les dettes pour la

[Lire plus](#)

### Observation n°218 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 08 h40

Les temps ,les epoques changent,suite 1 la pandémie actuelle,les habitudes de conso evoluent,la clientèle recherche la nature et l expérience des choses simples.

La France dispose déjà d un large choix de domaines skiables

[Lire plus](#)

### Observation n°217 (Web)

Par THIERRY RAVIER

Déposée le 23 novembre 2020 à 08 h03

Bonjour

Le remplacement du TS des Chaudannes par un télésiège débrayable est très important techniquement

[Lire plus](#)

### Observation n°216 (Web)

Par Cédric Martin

Déposée le 23 novembre 2020 à 08 h01

Je ne vois pas pourquoi on peut s opposer au renouvellement d un appareil existant considérant qu il n étant pas le domaine et

Que la plupart des opposants seront les premiers à l utilisé ou demander du travail à l exploitant. Vu le

[Lire plus](#)

### Observation n°215 (Web)

Par Gilbert EDMOND

Déposée le 23 novembre 2020 à 07 h37

Remplacement du télésiège des chaudannes.

A la lecture d'une partie des observations de cette enquête, il semble que le projet de changement de télésiège soit une tribune pour des écologistes-anonymes.

[Lire plus](#)

<< 1 2 3 ... 24 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

### Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Déposez votre observation aujourd'hui avant **16h30**.

[Déposer une observation](#)

### Partagez sur les réseaux sociaux

l'adresse de ce registre numérique.

### Prochaines permanences

> **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00

> **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

[Voir tout le calendrier](#)

#### A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

#### Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

#### Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

Adresse  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

[Voir les horaires d'ouverture](#)

#### Commissaire enquêteur(rice) Madame Nathalie GRYNSPAN

Adresse  
Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

[Présentation](#)[Déroulement](#)[Documents de présentation](#)[Les observations](#)[Déposer une observation](#)

## Les observations

### Observation n°234 (Web)

Par PA TIROUFLET

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h33

favorable

### Observation n°233 (Web)

Par Véronique JOUVE

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h29

J'ai débuté le skis à ALBIEZ il y a bien longtemps se sera un plus pour notre station qui a un si beau environnement

### Observation n°232 (Web)

Par Dominique Fouquereau Pretat

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h28

Les travaux ne représentant aucun impact sur la faune et la flore, je suis pour ce renouvellement de matériel qui offre de nouvelles perspectives pour le domaine skiable.

[Lire plus](#)

### Observation n°231 (Web)

Par Elisabeth JOUVE

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h24

On y arrive depuis que l'on en parle ALBIEZ MONTOND va prendre de la hauteur et du dynamisme

### Observation n°230 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h21

Le remplacement du télésiège est nécessaire.

### Observation n°229 (Web)

Par Alain BRULARD

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h20

Une belle évolution pour cette magnifique station de famille qui a un des plus beau paysage de la MAURIENNE

### Observation n°228 (Web)

Par Denis KUSTER

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h08

Un plus pour cette belle station de famille

### Observation n°227 (Web)

Par Georges BEHAGUE

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h06

Une belle évolution qui va changer le visage d'ALBIEZ MONTROND déjà magnifique

### Observation n°226 (Web)

Par Stéphane MOLINARI

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h03

Un plus pour la station qui en a bien besoin

### Observation n°225 (Web)

Par Baptiste Gautard

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h03

Après avoir bien analysé l'enquête publique dans son intégralité et lu les observations ainsi que mon expérience professionnelle en tant que moniteur de ski aux karellis, il me semble qu'il es grand temps de faire aboutir ce projet.

Changer le télésiège n'est apparemment pas la source de problème mais plutôt l'emplacement de son arrivée (gare amont).

Depuis le temps que le projet mûri bien évidemment que plusieurs option on été sélectionné pour limiter les impacts et notamment l'impact environnemental comme évoqué dans les "variantes "de ce dossier Au jour d'aujourd'hui les projets ne se font pas du jour au lendemain sans réflexion alors je pense qu'il faut faire confiance et laissé aboutir ce projet sans perdre de temps.

Tout le monde AIME LA MONTAGNE surtout ceux qui en parle le moins.

Moi LES KARELLIS c'est ma station de coeur et je suis fier d'y travailler....

Mon travail consiste à donner des conseils technique mais aussi de prendre le temps d'admirer ces si beaux paysages qui nous entourent et de les expliquer.

Si nous réfléchissons toujours négativement notre si belle station n'aura plus d'avenir et nous plus de travail.....

Pour conclure vivement le nouveau tsd chaudannes express et donnons nous rendez vous en décembre 2022 pour admirer nos belles montagnes à 360 degré

Gautard Baptiste

[Replier](#)[1](#) [2](#) [...](#) [24](#) [>>](#)

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

#### Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Déposez votre observation aujourd'hui avant **16h30**.

[Déposer une observation](#)

#### Partagez sur les réseaux sociaux

l'adresse de ce registre numérique.

#### Prochaines permanences

> **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00

> **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

[Voir tout le calendrier](#)

#### A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

#### Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

#### Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

 **Adresse**  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

 [Voir les horaires d'ouverture](#)

#### Commissaire enquêteur(rice) Madame Nathalie GRYNSPAN

 **Adresse**  
Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

## Les observations

## Observation n°241 (Web)

Par Zénaïde Pasquier

Déposée le 23 novembre 2020 à 11 h33

Puisque tel est le règlement changeons le télésiège.

En revanche il faut garder la pointe des Chaudannes en l'état et respecter la zone de Talières .

Je ne vois pas pourquoi raser les crêtes et buller les zones encore" indemnes "seraient "seraient un progrès pour la station .Pensons que les cicatrices et le béton vont en plus impacter l'été .

[Replier](#)

## Observation n°240 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 11 h31

toute ces observations dithyrambiques concernant les avantages ,connexes à ce nouveau télésiège projeté dans une configuration complètement différente de celle existante , me paraissent disproportionnées au vu de l'impact environnemental et financière du projet.

Arrêtons les gasconnades.

soyons plus pragmatique ,oui au remplacement de l'appareil par un plus performant, non pour un projet entortillé qui n'est pas le sujet de l'enquête publique.

[Replier](#)

## Observation n°239 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 11 h24

Bonjour

Favorable au remplacement du télésiège vieillissant lent et peu sécurisant

Un débrayage serait une bonne idée je pense

En revanche défavorable a raser le sommet.

La vue y est magnifique quand on prend le temps de s arrêter et c est ce qui donne envie aux touristes de venir dans nos olies montagnes mauriennes

[Replier](#)

## Observation n°238 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 11 h02

la bienséance aurait voulu que ce projet soit présenté comme étant celui d'une anticipation de la liaison" ALBIEZ les KARELLIS"

dans ce contexte on ne peut être que contre la présentation faite de cette enquête.

oui pour changer l'appareil excisant.

[Replier](#)

## Observation n°237 (Web)

Par JEAN DIDIER

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h58

Je suis pour le changement du télésiège des Chaudannes qui mérite d'être renouvelé par du matériel plus moderne et plus sécurisant.

[Replier](#)

## Observation n°236 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h56

Après + de 30 ans d exploitation, le télésiège actuel est devenu obsolète, d importants travaux sont à prévoir au niveau maintenance ( changement cable, poulies, etc...). Un débrayable 6 places, aux nouvelles normes, améliorera nettement le débit/heure skieurs, la sécurité usagers à l' embarquement et surtout au débarquement ( arrivée en douceur par ex).

Sur 30 ans, 7.200.000Euros ht, cela représente 240.000 Euros/an rapporté au CA des remontées mécaniques ( 4.200.000 Euros).

Un habitué et amoureux de la station

[Replier](#)

## Observation n°235 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h56

puisque cette enquête est devenu un véritable référendum,

je vote "non " pour ce projet bidouiller.

## Observation n°234 (Web)

Par PA TIROUFLET

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h33

favorable

## Observation n°233 (Web)

Par Véronique JOUVE

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h29

J'ai débuté le skis à ALBIEZ il y a bien longtemps se sera un plus pour notre station qui a un si beau environnement

## Observation n°232 (Web)

Par Dominique Fouquereau Pretat

Déposée le 23 novembre 2020 à 10 h28

Les travaux ne représentant aucun impact sur la faune et la flore, je suis pour ce renouvellement de matériel qui offre de nouvelles perspectives pour le domaine skiable.

[Replier](#)

1 2 ... 25 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

## Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Déposez votre observation aujourd'hui avant **16h30**.

[Déposer une observation](#)

## Partagez sur les réseaux sociaux

l'adresse de ce registre numérique.

## Prochaines permanences

- > **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00
- > **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

[Voir tout le calendrier](#)

## A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

## Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

## Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

Adresse  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

Voir les horaires d'ouverture

Commissaire enquêteur(rice)  
Madame Nathalie GRYSZPAN

Adresse  
Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

[Présentation](#)[Déroulement](#)[Documents de présentation](#)[Les observations](#)[Déposer une observation](#)

## Les observations

### Observation n°271 (Web)

Par Héléne Marlot

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h31

Pour le changement !

### Observation n°270 (Web)

Par JACKY CHAIX

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h27

Avis favorable au changement du télésiège des chaudannes

### Observation n°269 (Web)

Par Didi Marlot

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h26

Totalement pour le changement et le nouveau télésiège !

### Observation n°268 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h15

Entièrement POUR ce remplacement du télésiège des Chaudannes qui permettra aux skieurs de profiter pleinement du superbe panorama. Celui-ci était déjà prévu et il amènera à la clientèle du confort, non négligeable de nos jours.

[Replier](#)

### Observation n°267 (Web)

Par JACQUES BONNEAU

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h12

En effet,ce serai une très bonne opération que de changer ce télé-siège.

### Observation n°266 (Web)

Par Michel BRUN

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h10

Laissons aux élus et aux habitants de ces territoires, mis en place par ces derniers en Mars de cette année, de mener à bien ce projet, d'autant plus que les 2 Conseils Municipaux ont voté à l'unanimité cette réalisation.

POUR : le remplacement du télésiège des Chaudannes.

[Replier](#)

### Observation n°265 (Web)

Par gwenael Joly

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h07

Avis très favorable

### Observation n°264 (Web)

Par MARTINE BAUDIN NORAZ

Déposée le 23 novembre 2020 à 13 h50

Sauvons la pointe des Chaudannes et le modèle économique de la station des Karellis.

Pour ce projet qui concerne toute la Maurienne, j'ai tenu à faire les observations que je détaille en pièce jointe :

- Les atteintes à l'environnement et le changement de tracé font penser plus à un nouvel appareil qu'à un remplacement.
- Le coût important du nouvel appareil fait peser une incertitude sur le modèle économique de la station.
- Ne sommes nous pas là au premier niveau de la liaison ALBIEZ-LES KARELLIS ?

#### Document joint

[Document n°1](#)

[Replier](#)

### Observation n°263 (Web)

Par Ludovic Di clemente

Déposée le 23 novembre 2020 à 13 h48

Bonjour,

Je suis favorable au remplacement du télésiège pour en avoir un plus moderne et débrayable.

Par contre je suis contre la liaison avec albiez au détriment de nos jolies montagnes

[Replier](#)

### Observation n°262 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 13 h37

Je suis favorable à ce projet

<< 1 2 3 ... 29 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

#### Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Déposez votre observation aujourd'hui avant **16h30**.

[Déposer une observation](#)

#### Partagez sur les réseaux sociaux

l'adresse de ce registre numérique.

#### Prochaines permanences

- > **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00
- > **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

[Voir tout le calendrier](#)

#### A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

#### Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

#### Siège de l'enquête publique

**MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE**

**Adresse**  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

[Voir les horaires d'ouverture](#)

#### Commissaire enquêteur(rice) Madame Nathalie GRYSZPAN

**Adresse**  
Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

## Les observations

## Observation n°281 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h59  
Xxx

## Observation n°280 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h56  
Il faut aller de l'avant avec ce projet. C'est l'avenir.

## Observation n°279 (Web)

Par Roger Gioana

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h51

Oui au remplacement du télésiège par un TSD6 en variante 1 ou 3, avec déplacement de la gare de départ vers les TK de Tête d'Albiez.

NON à la décapitation de la Pointe des Chaudannes.

NON à une pseudo reconstruction artificielle d'une taupinière imitant la véritable Pointe des Chaudannes, qui sera ensuite arasée pour faire place à un téléporté en provenance du Nord-Ouest.

[Replier](#)

## Observation n°278 (Courrier)

Par Louis COMETTO

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h49

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.

## Document joints

[Document n°1](#) [Document n°2](#)

[Replier](#)

## Observation n°277 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h48

Arrêtez de vouloir modifier la nature au profit de l'homme. Ça ne vous suffit pas ce réchauffement climatique, toutes ces catastrophes naturelles qui augmentent de jour en jour.

Laissez la nature en paix !

Une fois de plus l'homme veut contrôler modifier détruire notre belle terre pour engendrer encore plus de profit.

Laissez la station comme elle est. Ne détruisez pas tout son charme en mutilant ses sommets, en voulant l'agrandir avec une liaison avec une autre station.

CONTRE CE PROJET

~ LAISSEZ LA NATURE TRANQUILLE ~

[Replier](#)

## Observation n°276 (Courrier)

Par Gilbert EDMOND

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h43

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.

## Document joints

[Document n°1](#) [Document n°2](#)

[Replier](#)

## Observation n°275 (Web)

Par michel chaix

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h38

Avis très favorable

## Observation n°274 (Web)

Par Pierre-Côme MARCHAU

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h34

Je suis accompagnateur en montagne, anciennement dans l'équipe du club du soleil des Karellis. Pour avoir encadré de nombreuses randonnées au sein du domaine, je peux assurer qu'aucun vacancier venant randonner dans la station n'est aveugle. Je ne compte plus le nombre de mes clients qui se plaignaient de l'impact visuel des aménagements du domaine skiable. Concrètement, certaines personnes ne souhaitaient tout simplement pas y randonner. De même, je ne compte plus le nombre de personnes de mon entourage qui partent de Savoie à cause de l'urbanisation croissante, l'industrialisation du tourisme... Quelle réputation pour les Savoyards aujourd'hui et demain? La valeur pécuniaire est importante certes, mais l'image de marque y compte pour beaucoup. Ecoutez les vacanciers, ils aiment les montagnes et ont de plus en plus de valeurs concernant la protection de l'environnement. On le sait tous, l'activité hivernale futur est en péril, mais les infrastructures restent présentes. Pourquoi ne pas rénover les infrastructures existantes plutôt que de chercher des extensions à outrance (souvent pour créer des domaines tellement grands qu'ils n'ont aucuns intérêts pour un skieur lambda). Je me demande ce que préférerais le client? Un domaine beaucoup plus grand, un forfait beaucoup plus cher, et un impact écologique désastreux? Ou alors un nouveau télésiège reprenant le tracé de l'ancien, respectant au maximum l'environnement et les locaux qui aiment leur vallée. La communication de la station est importante et je pense que vendre un domaine "écoresponsable" serait plus judicieux dans les années à venir plutôt qu'un grand domaine reliant plusieurs stations.

Au delà des retombés économiques, c'est l'image du territoire qui se joue dans ce projet. La Savoie souffre de plus en plus de son image, ternie par des années de constructions démesurées. Il faut vivre dans l'air du temps, écouter les principaux concernés: les locaux, les touristes et le maître d'œuvre. La variante n°3 me semble la plus adapté aux enjeux actuels, sa promotion serait une image de qualité pour la station.

[Replier](#)

## Observation n°273 (Mairie de Montricher-Albanne)

Par Roland OTTENIO

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h31

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.

## Document joint

[Document n°1](#)

[Replier](#)

## Observation n°272 (Web)

Par Jérémie COUPERIE

Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h31

Non à la destruction des montagnes et non à la liaison avec Albiez.

Oui au changement du télésiège des Chaudannes à condition de ne pas détériorer la nature.

[Replier](#)

1 2 ... 29 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

## Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Déposez votre observation aujourd'hui avant **16h30**.

[Déposer une observation](#)

## Partagez sur les réseaux sociaux

l'adresse de ce registre numérique.

## Prochaines permanences

> **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00

> **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

[Voir tout le calendrier](#)

## A propos

Ceci est la version dématérialisée de ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

## Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

## Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

Adresse  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

[Voir les horaires d'ouverture](#)

## Commissaire enquêteur(rice)

Madame Nathalie GRYSZPAN

Adresse  
Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

[Présentation](#)[Déroulement](#)[Documents de présentation](#)[Les observations](#)[Déposer une observation](#)

## Les observations

### Observation n°288 (Web)

👤 Par Lionel Magnin

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h34

La question du rapport bénéfices/risques devrait guider la décision dans ce projet et l'étude d'impact, qui creuse surtout les questions environnementales est assez nuancée.

Sur l'écologie des milieux : les impacts sont surtout liés à la mise en œuvre des travaux même si certains habitats seront dégradés.

Au plan économique : dans un contexte potentiellement compliqué à court et moyen terme compte tenu des effets de la crise sanitaire sur le pouvoir d'achat et du changement climatique pouvant générer des creux d'enneigement, l'impact économique doit être plus finement évalué puisqu'un tel équipement endette de façon prévisible sur plusieurs dizaines d'années.

Le point de bascule se situe à mon sens sur 2 dimensions : celle du paysage et celle de l'impact potentiel des travaux en terme d'image à moyen terme de la station. L'étude note ainsi que les effets paysagers du projet seront négatifs « au titre du respect de la topographie identitaire », sur « l'intégrité de la crête de la pointe des Chaudannes ».

Quiconque a vécu ou visité la montagne connaît le pouvoir d'attraction visuelle des sommets et les repères communs qu'ils constituent. Pour les Karellis, la pointe des Chaudannes est indéniablement l'un des sommets emblématiques et « repères » dans notre expérience d'habitant ou de touriste.

De plus, je pense qu'il ne faut pas négliger la prise en compte du critère d'éco-responsabilité dans les choix de la clientèle des stations de ski. Or, le fait de scalper partiellement une pointe, qui plus est l'une des 3 symbolisées dans le logo de la station, risque d'être fortement dommageable en terme d'image, alors que la station aurait une carte à jouer sur le plan du tourisme durable. Miser sur une stratégie de développement axée uniquement sur le ski, même si cette activité reste centrale, est sans doute une vision dépassée.

Pour ces raisons, le projet retenu devrait avant tout ménager la pointe des Chaudannes et une alternative permettant une meilleure insertion possible de la gare d'arrivée doit être recherchée. Des équipements débrayables 4 places n'auraient-ils pas pu permettre d'assurer des débits skieurs importants en limitant le terrassement sur la gare amont ? La solution d'un 4 places ne pourrait-elle pas limiter le coût direct de l'équipement afin de disposer de plus de moyens pour limiter ses impacts environnementaux, en particulier l'impact paysager de la gare amont ?

[Replier](#)

### Observation n°287 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h33

Bonjour Madame,

A19ième siècle la population des bisons d'Amérique est passée de 70 millions d'individus à 1091....et les pigeons endémiques d'Amérique de 2 000 000 000 (milliards) à zéro.

Quel rapport avec le remplacement du TS des Chaudannes en 2020 sur la commune de Montricher Albanne me direz-vous ?

Et bien que la mentalité et les critères de réussite n'ont finalement pas beaucoup évolués.

Economie, croissance, développement, emploi, rentabilité, bénéfices, croissance, ... bref seuls les intérêts d'agent à court terme sont valeur.

Est-ce le mal absolu ? bien entendu que non, que tout est en nuance et la prédation du vivant nous permet aujourd'hui, dans les pays riches, de vivre dans un grand confort mais un confort probablement très bref.

Laisser seuls les collectivités et lobbies économiques décider du « bons sens » et des « besoins » c'est reproduire ici les mêmes logiques que celles du 19ième citées en introduction.

Il faut donc fixer des limites.

De projet en projet, de justification de nécessités économiques en justification de manque de neige, la limite des promoteurs du ski ne s'arrêtera qu'aux limites physiques de la commune càd l'arrête de la Grande Chible au Mont Emy.

Les associations et collectifs « environnementalistes » eux, n'ont aucun pouvoir....

Les limites ne reposent donc que sur votre avis consultatif.

En 2020 le COVID, a jeté un voile pudique sur la réalité, mais souvenons-nous 2019 qui n'a été qu'une longue plainte, d'incendies géants, de températures records, de ravageurs par milliards, de pollutions en tous genres (Rouen par ex), de disparition des oiseaux et des insectes, de fonte des glaces record (Alpes comprises), de morts des sols agraires par court-circuitage du cycle de la vie par les engrais et les phytosanitaires de tous poils... Mais ce ces catastrophes qui ne nous ont pas encore « atteintes dans nos chairs » laissent elles présager un « demain » identique à « hier », ici dans les Alpes ?

Pour finir je me permets de vous proposer 2 remarques et la conclusion de mon avis.

\_ Les Karellis, si je ne m'abuse, sont gérés en Régie communale directe. Ils doivent aux contribuables de Montricher la même transparence qu'un Conseil municipal sur n'importe lequel de ses projets.

Alors comment justifier un projet équivalent à 2 fois son CA sans pour autant avoir un impact significatif sur les recettes ? Sur quelle période de temps l'appareil devra-t-il atteindre son seuil de rentabilité ?

\_ Comment croire en la sincérité de la collectivité devant ce projet qui n'est pas un remplacement, mais la création d'une nouvelle remontée compatible avec la liaison Les Karellis/Albiez qui n'est jamais évoquée.

Je suis donc totalement défavorable à un projet archaïque visant à dynamiter un sommet, et qui par son hypocrisie n'autorise pas le débat de l'EP sur la liaison entre les 2 stations.

Je suis favorable si techniquement nécessaire, au remplacement sur un tracé à l'identique.

Quant à savoir si le rapport coût/bénéfice (économique) est plutôt pour un TSPF ou TSD c'est à l'exploitant de fournir un détail, par ailleurs absent du dossier.

En vous remerciant de m'avoir lu.

[Replier](#)

### Observation n°286 (Web)

👤 Par Olivier Zamofing

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h19

Il faut rester en ligne avec la concurrence, c'est donc normal de soutenir cette belle initiative !

### Observation n°285 (Web)

👤 Par Jean-Xavier Marmet

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h18

Je suis pour le nouveau télésiège !

### Observation n°284 (Web)

👤 Par Sarah Bassy

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h15

Beau projet, je soutiens à fond.

### Observation n°283 (Web)

👤 Par David Zamofing

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h14

Oui pour le projet à fond pour le ski !

### Observation n°282 (Web)

👤 Par CONTE Aurélie

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h08

Bonjour,

Je porte la parole de Bellevillois qui vous observent depuis les crêtes de la vallée des Belleville en Tarentaise et qui voient la course en avant à l'aménagement qui continue aussi en Maurienne... Nous autres montagnards, sommes solidaires des luttes citoyennes que vous menez pour l'avenir de votre commune, son économie et son cadre de vie.

Le dossier, le nombre de participants dépositaires d'observations sur cette enquête publique et le contenu des remarques montrent que le sujet devrait être débattu sous tous ces aspects à savoir :

- vétusté d'un appareil certes mais aussi
- impact économique vraiment conséquent pour la station des Karellis,
- impact environnemental et paysager (pointe Chaudannes et tracé piste),
- liaison Albiez- Karellis avec quelle vision ?!

Or non seulement l'ensemble de ces points n'ont été que partiellement évoqués, voire édulcorés pour rester sur une procédure réglementaire simplifiée (dépôt de permis, étude d'impact, enquête publique) alors que tous les éléments traduisent une UTN...

Nous sommes encore au service du système actuel de l'aménagement sans limite dans un modèle qui n'est plus d'actualité au vu du changement climatique, de la crise économique et sanitaire mondiale.

Pourquoi nos élus n'ont ils pas la sagesse de dire stop, de se dire qu'il faut penser autrement, qu'on ne peut pas hypothéquer l'avenir d'une commune sur des investissements de la sorte sans aucune garantie de l'avenir, quand au contraire de réels indicateurs de crise et de difficulté s'allument partout ?

Il est grand temps que la parole de sagesse et de modération (portée par les citoyens) soit entendue dans nos vallées et surtout portée au même niveau que celle des investisseurs,

Les temps ont déjà changés. Nous sommes dans le monde d'après, qu'attendons nous pour le construire ?

Nous sommes donc contre le projet de remplacement du TS des Chaudannes tel que présenté dans cette enquête.

Aurélie CONTE Association Demain Vivre aux Belleville, présidente.

[Replier](#)

### Observation n°281 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h59

Xxx

### Observation n°280 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h56

Il faut aller de l'avant avec ce projet. C'est l'avenir.

### Observation n°279 (Web)

👤 Par Roger Gioana

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 14 h51

Oui au remplacement du télésiège par un TSD6 en variante 1 ou 3, avec déplacement de la gare de départ vers les TK de Tête d'Albiez.

NON à la décapitation de la Pointe des Chaudannes.

NON à une pseudo reconstruction artificielle d'une taupinière imitant la véritable Pointe des Chaudannes, qui sera ensuite arasée pour faire place à un téléporté en provenance du Nord-Ouest.

[Replier](#)

1 2 ... 29 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

#### Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Déposez votre observation aujourd'hui avant **16h30**.

[Déposer une observation](#)

#### Partagez sur les réseaux sociaux

L'adresse de ce registre numérique.

#### 📅 Prochaines permanences

➤ **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie de Montricher-Albanne, 8h00 - 11h00

➤ **Lundi 23 novembre 2020**  
Mairie d'Albiez-Montrond, 13h30 - 16h30

[Voir tout le calendrier](#)

#### A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

#### Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

#### Siège de l'enquête publique

**MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE**

📍 **Adresse**  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

🕒 **Voir les horaires d'ouverture**

#### Commissaire enquêteur(rice)

**Madame Nathalie GRYNSPAN**

📍 **Adresse**  
Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

## Les observations

## Observation n°291 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h59

Nous savons, grâce à Hans Christian Andersen, que le vilain petit canard a pu, au terme de douloureuses péripéties, se muer en cygne. Ainsi en est-il du principe de la participation, branche longtemps atrophiée du triptyque de la démocratie environnementale (information, participation, accès à la justice), dont les récentes transformations laissent entrevoir un épanouissement inespéré,

Le renforcement de la protection de l'environnement a été promu au rang constitutionnel, sous la forme d'un « droit de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement », par l'article 7 de la Charte de l'environnement de 2004.

- Oui pour le maintien et remplacement de l'actuel télésiège dans sa configuration d'aujourd'hui.
- Non pour un dossier qui n'a pas vocation à être traité dans cette enquête.

[Replier](#)

## Observation n°290 (Web)

👤 Par Claude LAURENT

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h46

Compte tenu de la surface nécessaire pour l'implantation de la gare d'arrivée, il est plus judicieux d'installer ce nouvel appareil sur un emplacement dégagé avec un beau point de vue ouvert. Le fait de l'installer plus bas contre la montagne imposerait un volume plus important à terrasser. Exemple pour l'arrivée du télésiège de plan du four il a fallu déplacer 40.000 m3 de terre en comparaison à 17.000 m3 pour le projet en référence.

[Replier](#)

## Observation n°289 (Web)

👤 Par anne marie de saivre

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h40

Madame la commissaire enquêteur.

Le projet de réfection du Télésiège des Chaudannes , pourquoi pas ?

Il serait vieux, obsolète, lent , le nouveau modèle permettrait de gagner quelques minutes par remontée? A n'importe quel prix ( 7 millions d'€ "à la louche ") ?

Les promoteurs de grands projets avancent toujours masqués , ils peuvent avoir des idées grandioses , ce n'est jamais leur propre argent qui est mis en jeu , mais bien sur toujours le surendettement des communes.

Le projet tel qu'il est présenté devrait entrainer des modifications importantes au sommet de la pointe des Chaudannes, ce qui n'est pas raisonnable , nous nous devons de respecter la montagne.

Et surtout c'est le premier pas vers la liaison Albiez /Karellis qui du coup deviendrait inévitable.

Inévitable ?

Mais ruineuse, dangereuse, désuète, dévastatrice.

Comme le sont tous les grands projets inutiles !

[Replier](#)

## Observation n°288 (Web)

👤 Par Lionel Magnin

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h34

La question du rapport bénéfices/risques devrait guider la décision dans ce projet et l'étude d'impact, qui creuse surtout les questions environnementales est assez nuancée.

Sur l'écologie des milieux : les impacts sont surtout liés à la mise en œuvre des travaux même si certains habitats seront dégradés.

Au plan économique : dans un contexte potentiellement compliqué à court et moyen terme compte tenu des effets de la crise sanitaire sur le pouvoir d'achat et du changement climatique pouvant générer des creux d'enneigement, l'impact économique doit être plus finement évaluer puisqu'un tel équipement endette de façon prévisible sur plusieurs dizaines d'années.

Le point de bascule se situe à mon sens sur 2 dimensions : celle du paysage et celle de l'impact potentiel des travaux en terme d'image à moyen terme de la station. L'étude note ainsi que les effets paysagers du projet seront négatifs « au titre du respect de la topographie identitaire », sur « l'intégrité de la crête de la pointe des Chaudannes ».

Quiconque a vécu ou visité la montagne connaît le pouvoir d'attraction visuelle des sommets et les repères communs qu'ils constituent. Pour les Karellis, la pointe des Chaudannes est indéniablement l'un des sommets emblématiques et « repères » dans notre expérience d'habitant ou de touriste.

De plus, je pense qu'il ne faut pas négliger la prise en compte du critère d'éco-responsabilité dans les choix de la clientèle des stations de ski. Or, le fait de scalper partiellement une pointe, qui plus est l'une des 3 symbolisées dans le logo de la station, risque d'être fortement dommageable en terme d'image, alors que la station aurait une carte à jouer sur le plan du tourisme durable. Miser sur une stratégie de développement axée uniquement sur le ski, même si cette activité reste centrale, est sans doute une vision dépassée.

Pour ces raisons, le projet retenu devrait avant tout ménager la pointe des Chaudannes et une alternative permettant une meilleure insertion possible de la gare d'arrivée doit être recherchée. Des équipements débrayables 4 places n'auraient-ils pas pu permettre d'assurer des débits skieurs importants en limitant le terrassement sur la gare amont ? La solution d'un 4 places ne pourrait-elle pas limiter le coût direct de l'équipement afin de disposer de plus de moyens pour limiter ses impacts environnementaux, en particulier l'impact paysager de la gare amont ?

[Replier](#)

## Observation n°287 (Web)

👤 Anonyme

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h33

Bonjour Madame,

A19ième siècle la population des bisons d'Amérique est passée de 70 millions d'individus à 1091....et les pigeons endémiques d'Amérique de 2 000 000 000 (milliards) à zéro.

Quel rapport avec le remplacement du TS des Chaudannes en 2020 sur la commune de Montricher

Albanne me direz-vous ?

Et bien que la mentalité et les critères de réussite n'ont finalement pas beaucoup évolués.

Economie, croissance, développement, emploi, rentabilité, bénéfices, croissance, ... bref seuls les intérêts d'agent à court terme sont valeur.

Est-ce le mal absolu ? bien entendu que non, que tout est en nuance et la prédation du vivant nous permet aujourd'hui, dans les pays riches, de vivre dans un grand confort mais un confort probablement très bref.

Laisser seuls les collectivités et lobbys économiques décider du « bons sens » et des « besoins » c'est reproduire ici les mêmes logiques que celles du 19ième citées en introduction.

Il faut donc fixer des limites.

De projet en projet, de justification de nécessités économiques en justification de manque de neige, la limite des promoteurs du ski ne s'arrêtera qu'aux limites physiques de la commune cād l'arrête de la Grande Chible au Mont Emy.

Les associations et collectifs « environnementalistes » eux, n'ont aucun pouvoir....

Les limites ne reposent donc que sur votre avis consultatif.

En 2020 le COVID, a jeté un voile pudique sur la réalité, mais souvenons-nous 2019 qui n'a été qu'une longue plainte, d'incendies géants, de températures records, de ravageurs par milliards, de pollutions en tous genres (Rouen par ex), de disparition des oiseaux et des insectes, de fonte des glaces record (Alpes comprises), de morts des sols agraires par court-circuitage du cycle de la vie par les engrais et les phytosanitaires de tous poils... Mais ce ces catastrophes qui ne nous ont pas encore « atteintes dans nos chairs » laissent elles présager un « demain » identique à « hier », ici dans les Alpes ?

Pour finir je me permets de vous proposer 2 remarques et la conclusion de mon avis.

\_\_\_ Les Karellis, si je ne m'abuse, sont gérés en Régie communale directe, ils doivent aux contribuables de Montricher la même transparence qu'un Conseil municipal sur n'importe lequel de ses projets.

Alors comment justifier un projet équivalent à 2 fois son CA sans pour autant avoir un impact significatif sur les recettes ? Sur quelle période de temps l'appareil devra-t-il atteindre son seuil de rentabilité ?

\_ Comment croire en la sincérité de la collectivité devant ce projet qui n'est pas un remplacement, mais la création d'une nouvelle remontée compatible avec la liaison Les Karellis/Albiez qui n'est jamais évoquée.

Je suis donc totalement défavorable à un projet archaïque visant à dynamiter un sommet, et qui par son hypocrisie n'autorise pas le débat de l'EP sur la liaison entre les 2 stations.

Je suis favorable si techniquement nécessaire, au remplacement sur un tracé à l'identique.

Quant à savoir si le rapport coût/bénéfice (économique) est plutôt pour un TSPF ou TSD c'est à l'exploitant de fournir un détail, par ailleurs absent du dossier.

En vous remerciant de m'avoir lu.

[Replier](#)

## Observation n°286 (Web)

👤 Par Olivier Zamofing

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h19

Il faut rester en ligne avec la concurrence, c'est donc normal de soutenir cette belle initiative !

## Observation n°285 (Web)

👤 Par Jean-Xavier Marmet

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h18

Je suis pour le nouveau télésiège !

## Observation n°284 (Web)

👤 Par Sarah Bassy

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h15

Beau projet, je soutiens à fond.

## Observation n°283 (Web)

👤 Par David Zamofing

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h14

Oui pour le projet à fond pour le ski !

## Observation n°282 (Web)

👤 Par CONTE Aurélie

🕒 Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h08

Bonjour,

Je porte la parole de Bellevillois qui vous observent depuis les crêtes de la vallée des Belleville en Tarentaise et qui voient la course en avant à l'aménagement qui continue aussi en Maurienne... Nous autres montagnards, sommes solidaires des luttes citoyennes que vous menez pour l'avenir de votre commune, son économie et son cadre de vie.

Le dossier, le nombre de participants dépositaires d'observations sur cette enquête publique et le contenu des remarques montrent que le sujet devrait être débattu sous tous ces aspects à savoir :  
- vétusté d'un appareil certes mais aussi  
- impact économique vraiment conséquent pour la station des Karellis,  
- impact environnemental et paysager (pointe Chaudannes et tracé piste),  
- liaison Albiez- Karellis avec quelle vision ?!

Or non seulement l'ensemble de ces points n'ont été que partiellement évoqués, voire éludés pour rester sur une procédure réglementaire simplifiée (dépôt de permis, étude d'impact, enquête publique) alors que tous les éléments traduisent une UTM...

Nous sommes encore au service du système actuel de l'aménagement sans limite dans un modèle qui n'est plus d'actualité au vu du changement climatique, de la crise économique et sanitaire mondiale.

Pourquoi nos élus n'ont ils pas la sagesse de dire stop, de se dire qu'il faut penser autrement, qu'on ne peut pas hypothéquer l'avenir d'une commune sur des investissements de la sorte sans aucune garantie de l'avenir, quand au contraire de réels indicateurs de crise et de difficulté s'allument partout ?

Il est grand temps que la parole de sagesse et de modération (portée par les citoyens) soit entendue dans nos vallées et surtout portée au même niveau que celle des investisseurs,

Les temps ont déjà changés. Nous sommes dans le monde d'après, qu'attendons nous pour le construire ?

Nous sommes donc contre le projet de remplacement du TS des Chaudannes tel que présenté dans cette enquête.

Aurélie CONTE Association Demain Vivre aux Belleville, présidente.

[Replier](#)

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

[Déposer une observation](#)

## A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "LES KARELLIS : remplacement du télésiège des Chaudannes sur la station".

Retrouvez tous les registres dématérialisés d'enquête publique du département n°73 - Savoie

## Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les observations
- Déposer une observation

## Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

📍 Adresse  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE

🕒 Voir les horaires d'ouverture

## Commissaire enquêteur(rice)

Madame Nathalie GRZYNSZPAN

## 📍 Adresse

Mairie de Montricher-Albanne  
161 rue de la Mairie  
Le Bochet  
73870 MONTRICHER-ALBANNE  
avec mention "Enquête publique - Remplacement du télésiège des Chaudannes"

## Les observations

### Observation n°294 (Web)

Par Soazig Bégoc

Déposée le 23 novembre 2020 à 16 h08

Favoriser un tourisme durable, désirable, abordable.

Qui n'a pas connu l'onglée sur ce télésiège ne souhaiterait voir son remplacement et passer de 12 min à 5 min de montée. Il faut changer le télésiège des Chaudannes mais pas au détriment de la montagne. Tout l'enjeu réside dans un consensus pour conserver beauté et usages de la montagne hiver comme été : en ne défigurant pas le Chemin de Crêtes et la pointe des Chaudannes.

L'ensemble des perceptions anthropiques listées dans l'étude d'impact au niveau de la gare amont soumise à enquête publique (pistes, terrassements laissant les sols à nu et la gare d'arrivée des télé sièges), montrent que l'été elle n'offrira plus un panorama de qualité aux touristes des Karellis.

- Or, les insertions paysagères du projet de station amont soumis à enquête publique sont toutes en hiver. Aussi pour permettre de mesurer réellement les impacts de ces travaux, le maître d'ouvrage peut-il fournir des insertions estivales du projet dans son environnement ?

- Le document profil en long de la station amont ne comprend pas la ligne du terrain naturel existant. Cela ne permet pas de se rendre compte des déblais importants qui devraient être réalisés pour mettre en œuvre cette gare.

En termes de marketing territorial, la station des Karellis serait connue comme celle qui a été l'un de ses sommets pour accueillir des skieurs ou comme celle qui a pris un tournant dans l'histoire et qui travaille à conserver son patrimoine naturel.

Quelles sont les mesures compensatoires que le maître d'ouvrage s'engage à entériner : quelles sont les adaptations possibles évitant d'ététer la pointe des Chaudannes et la ligne de Crête ?

Le maître d'ouvrage pourrait proposer un marché de concepteur réalisateur intégrant un concours d'architectes qui offrirait des solutions d'insertions paysagères plus adaptées aux contraintes de la montagne, et aux attentes des habitants, touristes skieurs et randonneurs des Karellis. Une démarche participative lors de laquelle les usagers des Karellis pourraient choisir l'architecture de la gare amont respectueuse de la pointe des Chaudannes.

Replier

### Observation n°293 (Web)

Par Laurence ROBERT

Déposée le 23 novembre 2020 à 16 h04

Comment saisir la bonne perche et garder l'équilibre quand les vents de cette enquête publique se contredisent ?

Dans l'objet de l'enquête publique, il est notifié le remplacement du télésiège des Chaudannes en lieu et place de l'existant : super... un télésiège débrayable ne serait pas du luxe !!!

Mais si l'on étudie un peu plus profondément le dossier technique de la dite enquête, nous constatons que ce dernier est déplacé avec une gare d'arrivée sur la pointe des Chaudannes, ce qui engendrera sa décapitation et les impacts écologiques et environnementaux qui en découleront (les professionnels de la montagne seront plus à même que moi d'avoir les arguments nécessaires pour juger de cette modification improbable et superflue). Cela bien sûr dans l'optique de l'hypothétique et non nécessaire liaison avec les Albies.

Je ne suis pas une randonneuse écolo et je n'ai pas pour habitude de donner mon opinion, mais je pense qu'il est temps d'arrêter d'avoir une vision économique à court terme et qu'il est nécessaire d'apprendre à préserver et à respecter ce patrimoine naturel déjà si sollicité.

C'est notre avenir à tous.

Replier

### Observation n°292 (Web)

Par michel lefever

Déposée le 23 novembre 2020 à 16 h00

Totalement POUR. Habitant de Montricher-Albanne, utilisateur régulier des pistes de ski des Karellis et avec des enfants et petits enfants qui profitent très souvent du domaine des Karellis, je suis 100% pour le remplacement du TS actuel par un TSD débrayable . En effet :

Ce TS est ancien, lent, peu confortable et les skieurs l'utilisent peu. Son ancienneté va conduire à des révisions importantes, coûteuses et très rapprochées. Aussi le remplacement par un TSD 6, plus rapide, plus confortable et plus sécurisé est nécessaire. De plus il permettra de déplacer les flux de skieurs et de désengorger l'espace des Arpons pour les skieurs moins confirmés. Sur le plan économique, la station apporte son concours à l'attrait touristique et permet d'assurer des emplois. Il est important que la station "avance" et ce remplacement de TSD va dans le bon sens.

Replier

## Observation n°291 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 15 h59

Nous savons, grâce à Hans Christian Andersen, que le vilain petit canard a pu, au terme de douloureuses péripéties, se muer en cygne. Ainsi en est-il du principe de la participation, branche longtemps atrophiée du triptyque de la démocratie environnementale (information, participation, accès à la justice), dont les récentes transformations laissent entrevoir un épanouissement inespéré,

Le renforcement de la protection de l'environnement a été promu au rang constitutionnel, sous la forme d'un « droit de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement », par l'article 7 de la Charte de l'environnement de 2004.

- Oui pour le maintien et remplacement de l'actuel télésiège dans sa configuration d'aujourd'hui.
- Non pour un dossier qui n'a pas vocation à être traité dans cette enquête.

## Les observations

### Observation n°301 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 16 h23

Totalement pour le remplacement du telesiege actuel par un débrayable

Ce telesiege est vestuste , lent,et peu confortable . Son ancienneté va certainement pose des problemes dans l'avenir.

Replier

### Observation n°300 (Web)

Par philippe GONNET

Déposée le 23 novembre 2020 à 16 h22

Voir commentaires ci-joint

#### Document joint

- [Document n°1](#)

Replier

### Observation n°299 (Web)

Par Comité de Savoie FFCAM

Déposée le 23 novembre 2020 à 16 h19

Notre avis est reporté dans le document joint. En résumé :

En conclusion, le Comité Départemental de Savoie de la FFCAM :

- est favorable à la modernisation de l'appareil des Chaudannes.

- est opposé aux terrassements et la disparition de la pointe des Chaudannes qui sont des atteintes graves au paysage.

- déplore l'ambiguïté du dossier avec la liaison Albiez qui ne peut que lever des soupçons d'insincérité : les plans d'aménagement du sommet ne sont pas ceux étudiés dans l'étude d'impact. Ils sont bien plus vastes et comportent un deuxième appareil non mentionné dans le dossier et portant sur la liaison avec Albiez.

- demande que la solution avec le moins d'impact paysager sur le sommet soit prise quitte à adapter les solutions techniques, par exemple motorisation aval plutôt que amont.

- demande que des garanties paysagères soient apportées et mentionnées dans l'arrêté d'autorisation des travaux, qu'un contrôle par les services de l'Etat soit réalisé.

- demande qu'il soit clairement mentionné dans l'arrêté d'autorisation, que le remplacement de cet appareil et les travaux associés ne sont en aucun cas en lien avec la liaison Albiez et ne préfigurent en rien les solutions futures à adopter.

#### Document joint

- [Document n°1](#)

Replier

### Observation n°298 (Web)

Par Laurent GAY

Déposée le 23 novembre 2020 à 16 h19

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte nos observations ci-jointes.

#### Document joint

- [Document n°1](#)

Replier

## Observation n°297 (Web)

Par Roland OTTENIO

Déposée le 23 novembre 2020 à 16 h18

Bonjour,

Je remercie les personnes d'Albiez-Montrond, dont M. le maire n° 237, qui ont répondu favorablement à cette enquête publique, alors que son objet officiel est le remplacement d'un télésiège devenu obsolète sur le domaine skiable des Karellis.

Merci pour vos contributions car elles prouvent ce que nous dénonçons de notre côté de la montagne : le vrai objectif caché de cette enquête est bien :

LA LIAISON ALBIEZ / KARELLIS

Il s'agit donc bien d'un dossier saucissonné, faussé, donc entaché d'irrégularité !

Replier

## Observation n°296 (Web)

Anonyme

Déposée le 23 novembre 2020 à 16 h15

Favorable au remplacement du telesiege.

Contre le sciage de la pointe des chaudannes.

## Observation n°295 (Web)

Par PHILIPPE GONNET

Déposée le 23 novembre 2020 à 16 h11

"Que la montagne est belle

Comment peut-on s'imaginer

En voyant un vol d'hirondelles

Que ( sa décapitation) vient d'arriver"